



*Document d'informations pour la rentrée
au préscolaire juin 2026*



**École
de la Forêt**

Chers parents, chers tuteurs,

Vous attendiez ce moment soit avec bonheur ou peut-être, avec un peu d'appréhension et le temps joue son rôle. Nous y sommes presque : la rentrée scolaire de votre enfant.

C'est avec grand bonheur que l'équipe de l'école de la Forêt vous accueille pour cet heureux évènement!

Ce document vise à vous présenter une foule d'informations sur le bon déroulement de la première entrée à l'école. Soyez assurés que nous serons disponibles en tout temps pour répondre à vos interrogations.

Vous recevrez par courriel un autre document qui vous donnera de plus amples informations concernant la classe de votre enfant, les dates et les heures de l'entrée progressive.

Au plaisir de vous revoir en août prochain!

Le personnel de l'école de la Forêt



CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027

Calendrier scolaire 2026-2027
Formation générale des jeunes (FGJ)
PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE

JUILLET 2026					AOÛT 2026					SEPTEMBRE 2026					OCTOBRE 2026				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		1	2	3	3	4	5	6	7		1 ²	2 ³	3 ⁴	4 ⁵				1 ²	2 ³
6	7	8	9	10	10	11	12	13	14	7	8 ⁶	9 ⁷	10 ⁸	11 ⁹	5	6 ⁴	7 ⁵	8 ⁶	9 ⁷
13	14	15	16	17	17	18	19	20	21	14 ⁰	15 ¹	16 ²	17 ³	18	12	13 ⁸	14 ⁹	15 ⁰	16 ¹
20	21	22	23	24	(24	25	26	27	28	21 ⁴	22 ⁵	23 ⁶	24 ⁷	25 ⁸	19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	23 ⁶
27	28	29	30	31	31 ¹					28 ⁹	29 ⁰	30 ¹			26 ⁷	27 ⁸	28 ⁹	29 ⁰	30 ¹
Jours de travail : 21 Jours de classe : 19					Jours de travail : 6 Jour de classe : 1					Jours de travail : 21 Jours de classe : 20					Jours de travail : 21 Jours de classe : 20				
NOVEMBRE 2026					DÉCEMBRE 2026					JANVIER 2027					FÉVRIER 2027				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2 ²	3 ³	4 ⁴	5 ⁵	6		1 ¹	2 ²	3 ³	4					1	1 ³	2 ⁴	3 ⁵	4 ⁶	5 ⁷
9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	13 ⁰	7 ⁴	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	4	5 ⁴	6 ⁵	7 ⁶	8 ⁷	8	9 ⁸	10 ⁹	11 ⁰	12 ¹
16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	20	14 ⁹	15 ⁰	16 ¹	17 ²	18 ³	11 ⁸	12 ⁹	13 ⁰	14 ¹	15 ²	15 ²	16 ³	17 ⁴	18 ⁵	19
23 ⁵	24 ⁶	25 ⁷	26 ⁸	27 ⁹	21	22	23	24	25	18 ³	19 ⁴	20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷	22 ⁶	23 ⁷	24 ⁸	25 ⁹	26 ⁰
30 ⁰					28	29	30	31		25 ⁸	26 ⁹	27 ⁰	28 ¹	29 ²					
Jours de travail : 21 Jours de classe : 19					Jours de travail : 14 Jours de classe : 13					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 20 Jours de classe : 18				
MARS 2027					AVRIL 2027					MAI 2027					JUIN 2027				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
1	2	3	4	5				1 ⁷	2 ⁸	3 ⁷	4 ⁸	5 ⁹	6 ⁰	7		1 ⁶	2 ⁷	3 ⁸	4 ⁹
8 ¹	9 ²	10 ³	11 ⁴	12 ⁵	5 ⁹	6 ⁰	7 ¹	8 ²	9 ^F	10 ¹	11 ²	12 ³	13 ⁴	14 ⁵	7 ⁰	8 ¹	9 ²	10 ³	11 ^P
15 ⁶	16 ⁷	17 ⁸	18 ⁹	19 ⁰	12 ³	13 ⁴	14 ⁵	15 ⁶	16	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20 ⁹	21 ⁰	14 ⁴	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	18 ⁸
22 ¹	23 ²	24 ³	25 ⁴	26	19 ⁷	20 ⁸	21 ⁹	22 ⁰	23 ¹	24	25 ¹	26 ²	27 ³	28 ⁴	21 ⁹	22 ⁰	23	24	25
29	30 ⁵	31 ⁶			26 ²	27 ³	28 ⁴	29 ⁵	30 ⁶	31 ⁵					28	29	30		
Jours de travail : 16 Jours de classe : 16					Jours de travail : 22 Jours de classe : 20					Jours de travail : 20 Jours de classe : P19 / S18					Jours de travail : 19 Jours de classe : P15 / S16				

Résumé :

- 180 journées de classe pour les élèves
- 20 journées pédagogiques

Journées télescopées :

- 24 août 2026
- 28 juin 2027
- 3 journées au choix de l'école

Journée pédagogique flottante :

- 9 avril 2027

Légende :

- Congés pour tous
- Congés pour les élèves ; journées pédagogiques locales
- ▲ Congés pour les élèves ; journées pédagogiques régionales
- () Début et fin de l'année de travail
- S Journée pédagogique secondaire (congé élèves secondaire)
- P Journée pédagogique préscolaire-primaire (congé élèves préscolaire et primaire)
- F Journée pédagogique flottante



ENTRÉE PROGRESSIVE

L'entrée progressive à l'école est une étape importante dans la vie du jeune écolier. Ces journées permettent aux enfants d'appivoiser doucement leur environnement, de connaître leur nouvelle enseignante et leurs nouveaux camarades de classe.

On commence avec une première rencontre exclusivement pour les parents, le jeudi 27 août à 16 h 00. L'enseignante vous expliquera le programme, sa gestion de la classe et le fonctionnement du bulletin. Ce sera également l'occasion de lui poser des questions. **Veillez noter que les élèves du préscolaire ne sont pas invités à cette rencontre.**

Voici l'horaire de l'entrée progressive pour l'école de la Forêt. Vous recevrez, une semaine avant la rentrée, toutes les informations spécifiques concernant l'horaire prédéterminé de votre enfant pour la durée de cette entrée progressive, qui sera du mardi 2 au lundi 8 septembre 2026.

*Vous connaîtrez votre groupe A ou B dans un envoi du mois d'août.



ENTRÉE PROGRESSIVE - HORAIRE

Judi 27 août	Lundi 31 août	Mardi 1er septembre	Judi 2 sept.	Judi 3 sept.	Vendredi 4 sept.
<p><u>16h00</u> rencontre avec l'enseignante et l'éducatrice</p> <p>*sans la présence des enfants</p>	<p>Rencontre parents- élèves avec l'enseignante et l'éducatrice</p> <p>Sur rendez- vous :</p> <p>Groupe A : 8h30 à 10h00</p> <p>Groupe B : 10h30 à 12h00</p> <p>Veuillez noter que les enfants retournent à la maison avec leurs parents après cette rencontre.</p> <p>*Veuillez apporter le sac à dos avec tous les effets scolaires identifiés.</p>	<p>Première heure et demie pour l'enfant en demi-groupe</p> <p>Groupe B : 8h30 à 10h00</p> <p>Groupe A : 10h30 à 12h00</p> <p>Les parents viennent reconduire et chercher leur enfant à l'heure demandée à la porte de la classe</p>	<p>Deuxième heure pour l'enfant en demi-groupe</p> <p>Groupe A : 8h00 à 10h00</p> <p>Groupe B : 10h30 à 12h30</p> <p>Les parents peuvent venir chercher leur enfant à la porte de la classe</p>	<p>Première demi- journée, mais en groupe complet</p> <p>tout le groupe 8h00 à 11h30</p> <p>Les parents peuvent venir chercher leur enfant à la porte de la classe si leur enfant quitte à 11h30</p>	<p>Première journée complète à l'école</p> <p>Horaires réguliers du préscolaire 7h50 à 14h06</p> <p>Les parents accompagnent leur enfant à la porte de la cour d'école pour la première cloche de 7h50.</p> <p>Le service de transport commence cette journée</p>



INFORMATIONS IMPORTANTES

1- Horaire de l'école

Ouverture du service de garde : 7 h 00

Arrivée des élèves : à compter de 7 h 40 surveillance dans la cour d'école

Entrée des élèves : 7 h 50

Début des cours : 7 h 55

Dîner : 11 h 15

Retour en classe : 12 h 33

Fin des classes (préscolaire) : 14 h 06

Fin des classes (primaire) : 14 h 55

P.S. À noter que les enfants du préscolaire terminent les classes plus tôt que le primaire (14 h 06). Si vous voulez que votre enfant quitte à ce moment-là, tout au long de l'année, vous devrez aviser l'enseignante et le secrétariat.

2- Horaire du service de garde

Il est offert tous les jours du calendrier scolaire de 7 h à 18 h pour les élèves inscrits.

3- Sécurité

L'École de la Forêt se veut un milieu sain et sécuritaire pour tous les enfants et les intervenants de l'école, mais aussi ouvert à sa communauté.

Pendant les heures de cours (7 h 50 à 14 h 55), toutes les portes de l'école sont verrouillées.

Un macaron avec mousqueton identifiant si votre enfant est marcheur, au service de garde ou encore, s'il prend l'autobus lui sera distribué par son enseignante lors de la rentrée progressive. Votre enfant l'accrochera sur son sac d'école et le gardera en tout temps.



INFORMATIONS IMPORTANTES

4- Transport actif

Comme pratiquement tous les élèves habitent à distance de marche de l'école, il est fortement recommandé d'utiliser un transport actif pour se rendre à l'école le matin et pour revenir à la maison le soir. Il y a au moins 3 accès à la cour d'école.

Vous pouvez aussi stationner votre véhicule sur le boulevard Wilfrid-Lavigne coin avenue du Bois-Franc et marcher à partir là. Vous pouvez aussi marcher ou venir à vélo avec votre enfant en toute sécurité.

Des brigadiers adultes seront présents matin, midi et soir aux intersections suivantes : boul. Wilfrid-Lavigne et avenue du Bois-Franc, rue du Verger et avenue du Bois-Franc. L'hiver, ces corridors sont déneigés de façon prioritaire.

Voici la carte actuelle des corridors de sécurité





INFORMATIONS IMPORTANTES

5- Circulation des parents dans l'école

Les parents ne doivent pas circuler dans l'école pendant les heures de cours soit de 8 h à 15 h.

Lorsque vous devez vous présenter à l'école, vous devez sonner à la porte principale. La secrétaire vous répondra et vous aurez à vous identifier et à donner la raison de votre visite. Elle vous ouvrira ensuite la porte. Une fois entré dans l'école, vous devrez vous présenter au guichet du secrétariat.

À l'entrée des élèves inscrits au service de garde, une éducatrice attendra à la porte pour laisser entrer votre enfant dès 7 h.

Jusqu'au 30 septembre, pour les élèves inscrits au service de garde, vous pourrez venir chercher votre enfant directement dans sa classe en passant par l'entrée du service de garde près du débarcadère dans le stationnement. En entrant par la porte du service de garde, sur le mur à votre droite, vous y verrez les photos des éducatrices qui seront associées à un local. C'est à cet endroit que se trouve votre enfant. Il vous sera possible d'aller chercher votre enfant après vous être identifiés.

6- Absence ou retard de l'élève

Lorsque votre enfant s'absentera ou sera en retard, vous devrez **en tout temps** aviser la secrétaire, **Madame Julie Beaulieu**, en lui écrivant un courriel au scr.foret@cspo.qc.ca ou sur l'application Clic école. Il est aussi possible de laisser un message sur le répondeur de l'école en composant le 819-503-8815 au poste 1.

Vous pouvez mettre en CC l'enseignante de votre enfant ainsi que le service de garde, mais nous vous demandons de ne pas l'envoyer à cette personne exclusivement. Cela évite des malentendus, car l'information ne se rend pas à temps à l'endroit approprié.



INFORMATIONS IMPORTANTES

7- Vêtements bien identifiés

Nous vous recommandons de choisir des vêtements pratiques (identifiés au nom de l'enfant) pour votre enfant et adéquats selon la température. Il est à noter que chaque élève doit avoir **deux paires d'espadrilles** : une pour l'extérieur et l'autre, pour l'intérieur.

8- Vêtements de rechange

Pour les petits accidents, il faut prévoir des vêtements de rechange (pantalon, sous-vêtements, chaussettes et chandail), le tout bien identifié dans un sac qui se referme de style Ziploc (**grandeur congélation – grand format**).

9- Frais exigés aux parents

Vous recevrez par courriel le « Cahier de la rentrée 2026-2027 » de plus amples informations sur l'école : frais de fonctionnement, frais pour le service de garde ou le service du dîner, l'offre du traiteur, le dîner pizza et la liste des effets scolaires à acheter. Il est à noter que les frais scolaires sont payables dès le 25 août.

10- Collation

Le personnel de l'école de la Forêt a à cœur le bien-être de votre enfant et tient à démontrer son souci des bonnes habitudes alimentaires et environnementales. Nous vous invitons à utiliser des contenants réutilisables bien identifiés.

Très important : Les noix et les arachides sont interdites en tout temps !





INFORMATIONS IMPORTANTES

11- Santé de votre enfant

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent entraîner des conséquences graves pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre. Dans le but de protéger la santé de ses élèves et de leurs parents ainsi que de son personnel, notre centre de services scolaire s'est doté d'un protocole en suivant les recommandations du guide établi par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

En voici les principaux éléments :

- **La vaccination** prévient plusieurs maladies infectieuses. Elle protège la personne et diminue la transmission de maladie dans la population. En tant que parents, vous avez la responsabilité de la vaccination de votre enfant. En cas de doute sur son état de vaccination, consultez votre CSSS ou votre médecin qui administrera les doses manquantes au besoin.
- **L'application de mesures d'hygiène** est une façon efficace de prévenir les maladies contagieuses. Rappelez ces quelques bonnes habitudes à votre enfant : il faut laver ses mains régulièrement surtout avant les repas et après être allé à la salle de toilettes, ne pas prêter des objets personnels (peigne, chapeaux...), couvrir ses plaies et éviter tout contact non protégé avec du sang d'une autre personne.
- **En cas de maladie**, les parents sont responsables d'aviser l'école de l'absence de leur enfant. Il est important de vérifier auprès du médecin s'il s'agit d'une maladie contagieuse. Si tel est le cas, en aviser l'école. L'infirmière du CESS en sera alertée et il est possible qu'elle vous contacte pour avoir plus d'informations. Au besoin, des mesures de contrôle seront appliquées et les parents touchés seront informés. Votre enfant devra rester à la maison selon l'ordonnance du médecin ou jusqu'à ce que son état de santé lui permette de suivre les activités scolaires. De plus, pour certaines maladies infectieuses, un délai supplémentaire peut être nécessaire afin de s'assurer que la période de contagion est terminée.
- **Si votre enfant présente une condition médicale particulière**, telle que l'immunosuppression, etc., discutez avec votre médecin des maladies contagieuses à risque et avisez l'école.
- **Administration des médicaments** : dans certains cas exceptionnels, avec prescription et documentation à l'appui, des médicaments oraux peuvent être administrés par l'école.
- **En cas de problème de pédiculose** (poux, lentes), aviser la secrétaire afin qu'elle vous envoie les documents appropriés pour le traitement de la chevelure de votre enfant. Afin d'éviter la propagation, un communiqué préventif sera acheminé à tous les parents des enfants de la classe et nous recommandons fortement que les élèves aux cheveux longs aient les cheveux attachés et aussi d'aviser vos enfants qu'il est important de ne pas échanger casquette, chapeau et tuque entre eux.

Prévenir les maladies infectieuses est la responsabilité de tout le monde !



INFORMATIONS IMPORTANTES

Code de vie de l'école

Les élèves du préscolaire ont le même code de vie que ceux du primaire. Il est publié officiellement sur le site web de l'école. En début d'année, les enseignantes réviseront les règlements avec eux.

Les intervenants de l'école

1- Infirmière : Le CISSSO affecte une infirmière à nos écoles. Elle est disponible pour toutes les écoles du CSSPO. Elle étudie les bilans de santé et fait les suivis nécessaires avec vous ; il en va de même avec les carnets de santé.

2- L'enseignante-orthopédagogue au préscolaire : L'enseignante-orthopédagogue de l'école est très présente au préscolaire. Son travail consiste à soutenir les enfants dans l'acquisition des préalables à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Par ses observations et ses ateliers en sous-groupe, elle est à même de prévenir d'éventuels troubles d'apprentissage.

3- Enseignantes du préscolaire : Il y aura 4 groupes d'enfants du préscolaire cette année. Les enseignantes interviendront avec leur groupe, mais aussi avec les autres enfants lors d'activités communes. Il y a aussi un enseignant d'éducation physique et à la santé qui donnera deux activités de 60 minutes par 10 jours.



JOURNÉE TYPE AU PRÉSCOLAIRE

Il peut varier en fonction de la planification de l'enseignante.

7 h à 7 h 50

- Arrivée des élèves inscrits au service de garde. Prise en charge par les éducatrices.

7 h 40 à 7 h 50

- Les élèves marcheurs peuvent arriver sur la cour où une surveillance adéquate est assurée.
- Les élèves en autobus arrivent généralement vers 7 h 45 et se dirigent vers la cour.

7h55 à 11 h 15

- Activités en classe

11 h 18 à 12 h 33

- C'est la période du dîner. Il y a prise en charge des élèves par les éducatrices en service de garde.

12 h 35 à 14h06

- Poursuite des activités en classe

14 h 06

- Fin des classes.
- Tous les élèves peuvent être pris en charge par une éducatrice jusqu'à 15 h. Vous devrez prévoir une autre collation.
- Les parents qui préfèrent venir chercher leur enfant tous les jours à 14 h 06 doivent aviser l'enseignante lors de la rencontre du 28 août.



APPRENTISSAGES ET ÉVALUATION

Les apprentissages que votre enfant fera au préscolaire

Le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a ciblé 5 compétences que l'enfant devra développer lors de son passage au préscolaire. Ces dernières visent le développement global et harmonieux de l'enfant. Lors de situations variées, l'enfant apprendra à vivre en relation avec les autres et découvrira le plaisir d'apprendre et d'exploiter les ressources de son milieu ; le tout devant faire progresser l'enfant vers un passage au premier cycle de l'enseignement primaire.

Vous retrouverez dans les pages suivantes le résumé du programme de formation de l'école québécoise. Pour plus de détails, allez au <https://laurier.cssdm.gouv.qc.ca/files/Prescolaire-tableau-domaines-competences.pdf>

Évaluation des apprentissages

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences ou le niveau de développement atteint par l'élève. Ces compétences sont présentées dans le tableau suivant.

Compétences

Physique et moteur : Accroître son développement physique et moteur

Affectif : Construire sa conscience de soi

Social : Vivre des relations harmonieuses avec les autres

Langagier : Communiquer à l'oral et à l'écrit

Cognitif : Découvrir le monde qui nous entoure



CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation du programme d'éducation préscolaire.

Légende de notation au préscolaire

Cote	Légende Étapes 1, 2 et 3
1	Votre enfant se développe très bien.
2	Votre enfant se développe adéquatement.
3	Votre enfant se développe avec certaines difficultés.
4	Votre enfant se développe avec des difficultés importantes.
NE	Les notions sont enseignées mais non-évaluées.

Il faut comprendre que la cote de 2 indique que l'enfant fonctionne bien et répond aux attentes du programme. C'est donc très normal de ne pas voir de « 1 » dans le bulletin.



LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS EN LECTURE ET ÉCRITURE

Le centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais et l'École de la Forêt sont soucieuses de la réussite de tous ses élèves et tiennent à vous informer qu'une démarche de prévention est mise en place, et ce, dès le préscolaire. L'objectif général est **de maintenir les pratiques éducatives** dans le domaine de **la prévention des difficultés en lecture et en écriture** chez tous les élèves.

Tout au long de l'année, les enseignantes du préscolaire poursuivront leur travail de dépistage et de prévention des difficultés en lecture et écriture. Pour nous accompagner dans cette démarche, une orthopédagogue des ressources éducatives du CSSPO travaillera en étroite collaboration avec l'enseignante-orthopédagogue, l'orthophoniste du CSSPO et l'enseignante de votre enfant.

Concrètement, la prévention des difficultés de lecture et d'écriture chez les enfants comprend deux volets : **le dépistage des enfants à risque de développer des difficultés et les activités de stimulation des préalables à la lecture et l'écriture.**

Le dépistage consiste habituellement à relever des facteurs de risque en lien avec l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Divers outils nous aideront dans ce processus : le questionnaire d'admission au préscolaire, un questionnaire sur les pratiques de lecture à la maison.

Les activités de stimulation seront offertes régulièrement à tous les élèves du groupe, entre autres, par le biais de la lecture d'histoires.

Des pratiques préventives sont établies en classe. Ces dernières se vivent en deux temps. Premièrement, les enfants vivront une lecture collective presque tous les jours. Lors de ces lectures, l'enseignante travaillera les prérequis à l'apprentissage de la lecture en posant des questions aux enfants. Comme prérequis, nous retrouvons la phonologie (les différents sons de la langue), le vocabulaire littéraire, la compréhension d'un texte et les différents concepts reliés à l'écrit tels l'orientation du texte, la reconnaissance de quelques lettres, etc. Deuxièmement, certains enfants auront besoin de travailler les mêmes prérequis en sous-groupe afin de stimuler davantage la prévention. Il est aussi possible que l'enseignante-orthopédagogue de l'école vienne travailler avec des élèves en classe pour certaines notions.



CONSEILS

Votre enfant attend sa première journée d'école avec impatience. Et vous aussi, surtout si c'est votre première fois! Alors, il est possible et tout à fait normal que l'enfant éprouve certaines craintes au sujet de l'école. Voici certaines questions qui pourraient surgir :

- Qui va m'aider?
- Est-ce que je vais m'ennuyer?
- Que faire si je veux aller aux toilettes?

Pour l'encourager et le rassurer au moment de ce grand jour, il est très important d'adopter une attitude positive, de lui montrer que vous avez confiance et que tout se passera bien. Invitez-le à parler de ses craintes et essayez de répondre à ses interrogations. Si vous faites de ce premier jour d'école une fête, votre enfant vous imitera probablement.

Comment puis-je préparer mon enfant?

1. Je l'aide à développer son estime de soi;
 - Je lui permets de prendre des décisions, de relever des défis (ex. : aller demander quelque chose à un voisin);
 - Je le laisse faire des choix (ex. : choisir ses vêtements selon la température ou inviter un ami de son choix);
 - Je le laisse exprimer son point de vue (ex. : une sortie en famille);
 - Je le félicite (ex. : s'habiller seul dans le temps prévu).
2. Je l'aide à devenir autonome en l'encourageant :
 - À s'habiller seul;
 - À ramasser ses jouets;
 - À prendre soin d'une plante ou d'un animal; etc.
3. Je l'aide à identifier ses besoins et à exprimer ses émotions en l'amenant à faire des choix et en les verbalisant :
 - J'ai le goût de faire de la peinture;
 - Je suis capable de promener mon chien et de le nourrir;
 - J'aime ça quand tu prends du temps pour me parler;
 - J'aime ça quand tu me racontes une histoire, etc.



CONSEILS

4. Je l'aide à développer des habiletés motrices :

- En identifiant les parties de son corps;
- En lui permettant de sauter, courir, grimper, rouler, nager;
- En favorisant des moments de détente et de relaxation avec une musique douce;
- En l'incitant à dessiner et à découper;
- En l'invitant à attacher ses boucles, ses fermetures éclair ou ses boutons.

5. Je l'aide à développer son imagination, son jugement et sa mémoire :

- En lui laissant vivre des jeux imaginaires tels que : se déguiser, s'inventer des personnages ou jouer avec des marionnettes;
- En le soutenant dans le récit de ses histoires et en lui permettant d'inventer une autre fin à une histoire;
- En jouant avec lui à des jeux de société adaptés à son âge.

6. J'améliore l'attention et la capacité d'écoute de mon enfant :

- En étant attentif à mon enfant lorsqu'il me parle;
- En exigeant son attention lorsque je m'adresse à lui;
- En évitant de répéter constamment.

7. J'améliore la persévérance et la capacité d'écoute de mon enfant :

- En le soutenant dans ce qu'il fait;
- En encourageant le goût de l'effort,
- En lui demandant de terminer ce qu'il a entrepris (ex : ranger ses jeux, finaliser son dessin);
- En lui reconnaissant le droit à l'erreur.

8. Je prépare mon enfant à ses apprentissages intellectuels :

- En lui donnant le goût de lire et d'écrire;
- En lisant et écrivant en sa présence;
- En l'encourageant à dessiner et à raconter son dessin;
- En accordant une valeur aux livres, revues (ex. : fréquenter la bibliothèque, choisir des livres avec lui);
- En lui laissant raconter une histoire, à l'aide des images d'un livre;
- En lui faisant observer et reconnaître des symboles écrits (ex : panneaux de signalisation, étiquettes);
- En l'amenant à comparer les objets et en utilisant les notions (plus que, grand, moyen, petit, épais, large, mince, étroit...);
- En le sensibilisant au nombre, en comptant avec lui de petites quantités d'objets.



APPRENDRE À COMMUNIQUER ÇA NE SE FAIT PAS TOUT SEUL *AIDE-MÉMOIRE

1. Lorsque je parle à mon enfant, j'essaie de me souvenir :

- De m'assurer qu'il m'écoute, que j'ai son attention, qu'il me regarde;
- D'utiliser un ton calme et plaisant;
- De parler lentement, clairement;
- De m'organiser pour qu'il voie mon visage;
- D'utiliser un vocabulaire précis, correct, mais que mon enfant peut comprendre;
- De porter attention à la longueur et à la complexité de mes phrases.

2. J'essaie de me souvenir aussi :

- De lui parler tout au cours de la journée de ce qu'il voit, de ce qui l'entoure, de ce que je fais, de ce qu'il fait, de ce que je pense, etc.;
- De prendre un petit 10 minutes par jour pour m'asseoir avec lui, lui parler, lui raconter une histoire, de regarder avec un lui un livre, des photos, etc.;
- De temps en temps de lui demander de me raconter une histoire ou de regarder une émission de télévision et d'en parler avec lui ensuite.

3. Lorsque mon enfant me parle, j'essaie de me souvenir :

- De lui montrer que je suis attentif à ce qu'il me dit, que je suis intéressé;
- De me servir de tous les moyens possibles pour comprendre ce qu'il me dit;
- De lui dire quand je n'ai pas compris plutôt que de faire semblant;
- De répondre à ses questions quand cela m'est possible;
- D'écouter ce que mon enfant me dit et non pas seulement comme il le dit.

4. J'essaie aussi de me souvenir :

- D'avoir des demandes réalistes face au langage de mon enfant;
- D'être un modèle pour lui, d'être l'écho qui redit correctement son message sans lui dire qu'il s'est trompé, sans lui demander de répéter;
- De trouver des moyens agréables pour l'inciter à parler sans jamais le forcer (ex.: lui donner un choix de réponses, lui donner des indices, etc.).
- De féliciter mon enfant, de l'encourager dans ses tentatives pour améliorer sa façon de communiquer.

Dépliant intéressant venant de la Fédération Autonome de l'enseignement.

« Apprivoiser le Mammouth »

[https://www.lafae.qc.ca/wp-](https://www.lafae.qc.ca/wp-content/uploads/2011/01/20170418_Depliant_Entree_progressive_mammouth_WEB.pdf)

[content/uploads/2011/01/20170418_Depliant_Entree_progressive_mammouth_WEB.pdf](https://www.lafae.qc.ca/wp-content/uploads/2011/01/20170418_Depliant_Entree_progressive_mammouth_WEB.pdf)

Dépliant du Ministère de l'Éducation

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/VotreEnfantEntreALaMaternelle_f.pdf